

**Quand la reconnaissance passe par le**  
**mépris :**  
**On dit Merci qui ?**  
**Merci la DAP et l'UFAP !**



Depuis la mobilisation historique du mois de Janvier dernier, la CGT Pénitentiaire n'a eu de cesse de revendiquer auprès des pouvoirs politiques, du Ministère et de la DAP le retrait des différentes sanctions engagées contre les personnels. Personnels qui se sont battus avec force, pour dénoncer leur mal-être, leur condition de travail et le manque de reconnaissance que leur porte cette administration au quotidien dans l'exercice de leur fonction.

**A chaque fois, notre organisation a été confrontée à un mur, plus précisément à une administration dépassée, qui ne sait gérer les sorties de conflits qu'à coup de sanctions, malgré les promesses de négociations de levées de sanctions émises par l'UFAP-Unsa Justice à la fin du conflit. Drôle de stratégie quand même !**

En réponse à un mal-être reconnu par tous, la Direction de l'Administration Pénitentiaire répond, en plus de la retenue sur salaire, les « fameux » trentièmes appliqués aux agents pour service mal fait ou non fait et particulièrement pour les agents ayant obtenu un congé maladie ordinaire (CMO), **à des sanctions d'exclusions temporaires fermes ou ayes sursis. On croit rêver !!!**

En effet, depuis maintenant plusieurs jours, les agents sur le terrain se voient notifier, par courrier, la sanction que leur a concoctée la DAP, justifiant que leur arrêt maladie n'était pas justifié et que cela s'apparenterait donc à un mouvement collectif de cessation de travail concerté... **Merci Docteur Bredin !**

De plus, alors que les conditions de travail sont toujours aussi désastreuses sur le terrain, avec une nouvelle fois cette année en cette période estivale, une surpopulation pénale qui atteint des records, l'administration pénitentiaire se paye le luxe et n'a rien trouvé de mieux que de notifier et d'appliquer ces sanctions aux agents pendant cette phase délicate. Pour le coup, les personnels pensaient en avoir terminé avec les sanctions de retenues comptables qui n'ont pas été sans conséquence dans leur vie familiale mais voilà que le cauchemar continue. La pilule était déjà plus que difficile à avaler mais voilà maintenant une épée de Damoclès qui trône sur la tête des agents. **C'est un musellement en règle des personnels pour les contraindre à ne pas revenir sitôt à revendiquer leur mal-être. TROP C'EST TROP !!!**

**La CGT Pénitentiaire ne cessera de dénoncer, dès qu'elle en aura l'occasion, ces injustices permanentes au sein d'une administration qui applique aujourd'hui des méthodes d'un autre temps... toujours et toujours !!!**

**Moralité de l'histoire : Avec ce gouvernement, il est préférable de s'appeler ALEXANDRE BENALLA que d'être surveillant pénitentiaire .**

**Au moins, lors de l'exclusion, les agents auraient toujours pu bénéficier du versement intégral de leur salaire !**

Montreuil, le 27 Juillet 2018.